

COMPTE RENDU REUNION RESEAU ENS 24 février 2026

Présents :

Jean-Pierre DABERNAT	SIVU Auze ouest Cantal – Président
Philippe MAURS	SM Puy Mary – Vice-président
Jean-Philippe REYGADE	SM Puy Mary
Isabelle DEROUET	SM Puy Mary
Camille SOULIER	SM Puy Mary
Stéphanie EVENNOU	Carladès Communauté
Coline BOUVET-BIONDA	Carladès Communauté
Gilles LATHIEYRE	Mairie d'Aurillac
Céline RIEUTORT	Saint-Flour Communauté
Ingrid LABALME	Hautes Terres Communauté
Loïc IMBARD	Mairie de Maurs
Gilles CHABRIER	Conseil départemental – Vice-président
Julien CHARTOIRE	Conseil départemental
Auréliе CHEBANCE	Conseil départemental
Xavier BARBEAU	Conseil départemental
Stéphanie PAULET	Conseil départemental

Excusés : M. ROCHE et Mme DELPRAT, Hautes Terres Communauté, Mme CHARRIAUD, Saint-Flour Communauté, M. MORELLE, mairie de Maurs, représentants mairie de Trizac.

Cf. présentation jointe.

• **Présentation de la Stratégie départementale Biodiversité 2025-2034**

- Possibilité de consulter ou télécharger les documents sur le site Cantal.fr : [Biodiversité et espaces naturels - Cantal Le Département](#)
- Retour sur l'élaboration en interne de la Stratégie et présentation succincte : enjeux – objectifs et actions
- Exemples d'actions engagées en 2025
 - Discussion sur les critères du label Rivières sauvages et sur les potentialités du territoire. G. CHABRIER rappelle la nécessité que le territoire s'engage dans la démarche multipartenariale pour bénéficier de l'accompagnement du CD15 en vue de la labélisation et mise en œuvre d'un programme d'actions.
 - G. CHABRIER remercie les services du Conseil départemental pour la mise en œuvre de ce mode de fonctionnement plus transversal entre services. Il insiste sur l'importance d'améliorer la connaissance du patrimoine naturel qui est nécessaire car on défend bien ce que l'on connaît notamment dans un contexte de changement climatique et de suivi dans le temps.

- **Zoom sur la politique ENS et le nouveau cadre de mise en œuvre**

Le CD15 souhaite disposer d'un réseau de sites engagés dans une démarche opérationnelle, construite autour d'un partenariat avec le porteur de projet, quitte à avoir moins de sites labélisés et prioriser la qualité plutôt que la quantité.

➔ 1 porteur de projet + 1 schéma directeur + 1 contrat ENS.

En 2025, 3 sites ont perdu le label pour des raisons propres à chaque site, la décision a été prise de façon concertée. Aujourd'hui, le réseau est donc constitué de 11 sites. De nouveaux sites pourront intégrer le réseau à terme.

Le projet de gestion doit être construit afin de préserver les enjeux du site et intégrer les thématiques de la connaissance, de la gestion, de la valorisation et une approche transversale de pilotage.

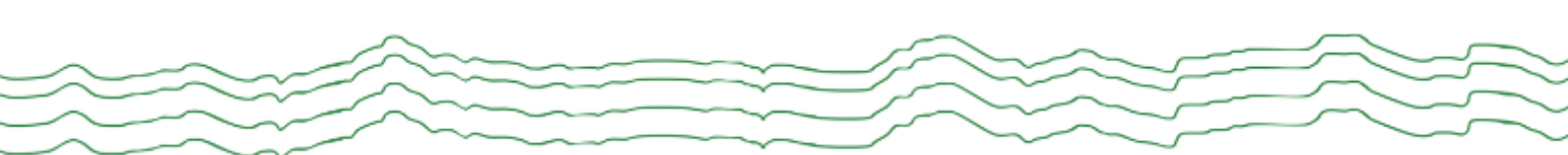
Le CD15 poursuit un accompagnement technique et augmente son appui financier avec une enveloppe maximale de 100 000 € / contrat sur 6 ans.

Un bilan à mi-parcours du contrat permettra d'ajuster les actions et les subventions par avenant.

- **Tour d'horizon du réseau par les porteurs de projet**

Chaque porteur de projet de sites ENS a été invité à présenter le site ENS et à mettre en avant une action, une difficulté ou une réussite.

- **Bois du Marilhou** : relance à suivre après les élections municipales.
- **Cirque de Récusset** : les fiches action du futur 3^{ème} contrat ENS ont été définies. Un comité de suivi sera organisé en mai pour présentation du projet avant sa validation.
Des travaux de réhabilitation de zones érodées au Puy Violent sont mis en avant : nécessité d'assurer une veille pour évaluer leur efficacité.
- **Estives de Chastel sur Murat** : la bonne coordination avec le SMPNRVA est soulignée, ainsi que l'intérêt de mobiliser et coordonner les autres outils de gestion et de protection existants sur un site ENS.
- **Lac du Pêcher** : la réalisation du diagnostic du bassin versant a été présentée : cette étude a permis d'acquérir des connaissances qui seront aujourd'hui valorisées dans la mise en œuvre des actions à venir : action sur les zones humides, définition du débit minimum biologique à préserver en aval du plan d'eau, connaissance de la population piscicole...
- **Roche de Landeyrat** : les difficultés de modification ou de création d'itinéraires de randonnée en raison du foncier sont évoquées avec l'exemple de l'itinéraire de découverte du site.
- **Moulin du fau** : cet ENS n'a pas à ce jour bénéficié de projet global ni de contrat ENS, tout est à construire sur ce site à la croisée de nombreux usages. L'étude en cours sur la continuité écologique de la Rance présente plusieurs scénarii. Une rencontre entre CD15, mairie de Maurs et syndicat mixte Célé Lot médian sera organisée afin d'étudier les options.
- **Pas de Cère** : la réalisation d'une étude sur la flore du site a démontré la richesse de la flore du site et enrichit les outils de valorisation et animations organisées. Les difficultés rencontrées sur le site depuis le non-renouvellement d'une convention de passage sont également évoquées.
- **Puy Courny** : une action partenariale conduite par la Ville avec l'association des Croqueurs de pommes et le CPIE est mise en avant.
- **Puy de la Tuile** : grâce aux inventaires sur les papillons de jour conduits dans le cadre des contrats ENS, le site est désormais connu comme un site majeur au niveau national pour un papillon, l'Azuré de la Croisette qui pond ici sur des gentianes jaunes. Dans le cadre du 4^{ème} contrat ENS, ces suivis sont toujours proposés.



- **Tourbière des Vergnes des Mazes** : 2 actions sont présentées :
 - Un chantier conduit en partenariat avec le lycée agricole de Saint-Flour
 - Les animations réalisées chaque année sur le site qui fonctionnent plutôt bien.
- **Zones humides du bassin de St-Paul** : le site du marais du Cassan est un lieu propice à l'accueil d'animations diverses à destination du grand public et du jeune public, notamment des scolaires. Si la diversité des intervenants et thématiques est soulignée, se pose la question d'amplifier la mobilisation du public et celle des enseignants.

- **Thèmes transversaux : quelle synergie et mise en cohérence ?**

- **La connaissance**

Rappels de l'intérêt de mieux appréhender les enjeux du patrimoine naturel des sites, d'évaluer leur état de conservation et l'efficacité des actions conduites.

Présentation du projet d'observatoire de la biodiversité qui se propose de centraliser et partager les connaissances acquises, notamment via la création d'une base de données sur les ENS.

Le chantier sera ouvert cette année et devrait mobiliser la participation des porteurs de projet et principaux partenaires engagés sur les ENS !

Il a été demandé que le CD15 puisse apporter conseils pour la définition de cahier des charges des inventaires et suivis, choix des protocoles... des recherches seront réalisées et des documents transmis dès finalisation.

- **La gestion**

La maîtrise du foncier constitue un levier pour assurer une gestion durable d'un site. Plusieurs outils sont ainsi évoqués, notamment les périmètres de préemption.

- **La valorisation**

De nombreuses actions sont proposées dans ce cadre sur les ENS.

Si le CD15 n'a pas souhaité renouveler le programme Cantal'ENS animations, des programmes construits à l'échelle d'un site peuvent être proposés avec le soutien financier de la collectivité.

Pour le jeune public : si le programme Cantal'ENS scolaires est poursuivi, il convient d'interroger les enseignants pour mieux appréhender leurs attentes et de trouver une solution pour mieux valoriser les projets réalisés par les élèves.

Le Guide Belles balades est évoqué. Cet outil a été déjà utilisé sur certains territoires. Le sujet pourrait être évoqué avec les offices du tourisme.

- **Echanges et questions**

La création d'un groupe d'échanges avec Teams est validée ainsi que le principe d'organiser des visios d'1 heure, tous les trimestres pour aborder un sujet spécifique (chacun peut faire remonter les thématiques à traiter) et celui d'un temps fort annuel permettant de découvrir les sites sur le terrain.

Le fonctionnement du réseau se veut horizontal, toutes les suggestions et propositions seront donc les bienvenues.

